

UNICE

THE VOICE OF BUSINESS IN EUROPE

TASK FORCE DE L'UNICE SUR L'ÉLARGISSEMENT

PROGRÈS DES PAYS CANDIDATS SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

JUIN 2002

www.unice.org

TASK FORCE DE L'UNICE SUR L'ÉLARGISSEMENT

**PROGRÈS DES PAYS CANDIDATS SUR LA
VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE**

JUIN 2002

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos5
Bulgarie7
Chypre8
Estonie9
Hongrie10
Lettonie11
Lituanie12
Malte13
Pologne14
République tchèque15
Roumanie16
Slovaquie17
Slovénie18
Turquie19
Liste des rapporteurs de la task force de l'UNICE sur l'élargissement 200220

Afin d'apporter une contribution des milieux d'affaires au processus d'élargissement, l'UNICE a mis en place une Task Force sur l'élargissement. Celle-ci est composée d'hommes et de femmes d'affaires qui utilisent leur expérience sur le terrain et les réseaux des milieux d'affaires existants dans les pays candidats pour exprimer les vues des milieux d'affaires européens et locaux sur les progrès des pays candidats sur la voie de l'adhésion à l'Union Européenne.

AVANT-PROPOS



Le présent recueil de la task force de l'UNICE sur l'élargissement (UTFE) résume les vues exprimées par les milieux d'affaires européens et locaux sur les progrès réalisés par chaque pays candidat sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne. Cet aperçu n'est nullement exhaustif. Les fiches tentent plutôt, pour chaque pays candidat, d'identifier certaines lacunes encore rencontrées sur la voie de l'adhésion à l'UE et de présenter les recommandations des milieux d'affaires en vue d'aider les pays candidats à satisfaire aux critères d'adhésion avant de devenir membres de l'UE. Les rapports de l'UTFE sont une contribution majeure au "European Business Summit" de juin 2002, à Bruxelles.

Les milieux d'affaires européens sont d'ardents défenseurs de l'élargissement. Se fondant sur les résultats de sa dernière évaluation, l'UTFE est confiante qu'un grand nombre des pays candidats seront en mesure d'achever les négociations d'ici la fin de l'année et, ainsi, d'être prêts à rejoindre l'Union en 2004.

Depuis les rapports publiés l'année dernière, les pays candidats ont en effet réalisé des progrès substantiels dans leur préparation à l'adhésion. Dans la plupart d'entre eux, des conditions macro-économiques stables sont maintenant en place, ce qui a largement contribué à des taux de croissance économique solides malgré un ralentissement économique dans le monde. La privatisation des grandes entreprises d'État avance, les droits de douane ont été largement abolis et les conditions d'investissement s'améliorent considérablement.

Les pays candidats s'attaquent sérieusement aux lacunes qui subsistent dans leurs capacités administratives et judiciaires, ainsi que dans leur lutte contre la corruption, et ils ont pris des engagements forts dans ces domaines. Les législations ont été alignées sur l'acquis communautaire dans bien plus de domaines encore.

Pourtant, des carences substantielles - d'une intensité et d'une magnitude variables d'un pays à l'autre - persistent sur certains points, dont les rapports de l'année dernière se faisaient déjà l'écho, du moins pour un certain nombre d'entre eux.

- ◆ La capacité administrative doit être davantage renforcée dans des domaines tels que l'administration fiscale, les douanes, les bureaux de marchés publics et les agences de privatisation. La mise en œuvre de la législation liée à l'acquis demeure souvent médiocre en raison d'une capacité administrative insuffisante.
- ◆ Le système judiciaire nécessite des améliorations, voire une réforme, afin d'assurer une application cohérente, efficace et en temps opportun des législations. L'insuffisance des capacités judiciaires entraîne une mise en application peu satisfaisante des règles et normes de l'UE dans de nombreux pays.
- ◆ La privatisation, notamment des services d'utilité publique et du secteur de l'énergie, doit progresser. Son succès exigera une restructuration effective des sociétés concernées.
- ◆ Les taux de chômage, élevés dans certains pays, imposent des politiques actives du marché du travail, qui visent à promouvoir l'adaptabilité des compétences et la mobilité de la main-d'œuvre.
- ◆ Davantage d'efforts devraient être faits pour améliorer les conditions d'investissement, notamment par la réduction de la paperasserie (pour l'enregistrement des entreprises, par ex.) et de la bureaucratie.
- ◆ Dans certains pays, de nouvelles actions doivent être entreprises pour lutter contre la corruption. Une transparence accrue des appels d'offres dans les marchés publics n'est que l'un des aspects à régler.
- ◆ Le dialogue entre les gouvernements et les milieux d'affaires doit être développé. Ce point exigera une attention particulière au regard de la mise en œuvre de l'acquis et en vue d'une campagne efficace de communication en faveur de l'élargissement dans tous les pays candidats.

juin 2002

Georges Jacobs
Président

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA BULGARIE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la Bulgarie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

La Bulgarie a réalisé de considérables progrès dans sa préparation à l'adhésion à l'UE.

Le pays conserve une forte croissance économique: celle-ci atteignait 4,0 % en 2001 et devrait dépasser la moyenne des pays candidats en 2002 et 2003. Ces taux élevés de croissance économique soutenue reposent indubitablement sur la stabilité macro-économique (fondée sur le conseil monétaire et de faibles déficits budgétaires). Des progrès ont été réalisés dans la privatisation de secteurs clés; la transparence et l'égalité de traitement dans le processus de privatisation s'améliorent. La plupart des tarifs sur les marchandises ont été abolis, et les aides d'État réduites.

La Bulgarie a progressé de manière significative dans l'adoption et l'application des législations nouvelles. Plusieurs évolutions positives ont été constatées à l'égard du système d'imposition (la TVA, par ex.) et de projets prometteurs de réforme douanière. Des tentatives crédibles et visibles ont été lancées pour réduire la paperasserie, notamment par la suppression d'un grand nombre d'exigences en matière de licences pour les entreprises. Certains progrès ont été réalisés dans la lutte contre la corruption.

Cependant, des difficultés substantielles demeurent dans de nombreux domaines. L'insuffisance des capacités administratives et judiciaires, ainsi que la corruption largement répandue, constituent des obstacles majeurs à de nouveaux progrès rapides. Les entreprises déclarent rencontrer de sérieuses difficultés dans d'autres domaines encore, et notamment les droits de propriété intellectuelle, les marchés publics, les certificats et licences (et les procédures bureaucratiques en général), le code du travail.

De ce fait, une majorité d'entreprises, tant nationales qu'étrangères, estime que la Bulgarie ne sera pas prête à rejoindre l'UE avant 2007.

Actions recommandées

- ♦ Intensifier les efforts pour améliorer le fonctionnement de l'appareil judiciaire, y compris par une réforme et par la formation du personnel.
- ♦ Renouveler et dynamiser les efforts en vue de renforcer la capacité administrative, y compris par un renforcement de la formation du personnel.
- ♦ Poursuivre les mouvements positifs dans la réforme des douanes.
- ♦ Apporter plus de transparence aux procédures et pratiques de privatisation, ainsi que dans les marchés publics.
- ♦ Prendre l'initiative politique de protéger les droits de propriété intellectuelle, en concrétisant les pouvoirs et ressources nécessaires pour régler ce problème récurrent.
- ♦ Simplifier le système d'imposition, notamment en luttant contre l'économie clandestine avec plus de crédibilité.
- ♦ Pousser la réforme du code du travail (trouver un meilleur équilibre entre la protection des individus et les entreprises).
- ♦ Reconnaître que la corruption demeure un problème majeur et un obstacle à l'intégration économique, et mettre en œuvre un programme réaliste pour la traiter.
- ♦ Poursuivre la restructuration des entreprises d'État, en donnant la priorité à la libéralisation des marchés énergétiques.

FICHE SUR LES PROGRÈS DE CHYPRE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de Chypre sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

Chypre est en tête de la course à l'adhésion à l'UE, les négociations ayant bien avancé avec la majorité des chapitres clos (27 sur 30). Au cours de l'année écoulée, les conditions macro-économiques se sont améliorées, grâce à l'adoption continue d'un système orienté sur les marchés, à la poursuite de politiques macro-économiques adéquates et à l'existence d'un entrepreneuriat dynamique conjugué à une main-d'œuvre compétente. La croissance économique est restée forte (3,8 %), avec l'inflation maîtrisée à 2 % et le chômage en recul à 3 %. Le déficit du secteur public a poursuivi son déclin pour chuter à 2,9 % du PIB, tandis que le déficit de la balance des opérations courantes s'est détérioré, passant à 4,5 %.

Au cours de l'année écoulée, des progrès ont été réalisés dans l'adoption des législations liées à des domaines clés du marché intérieur. On a pu constater une suppression étendue des contrôles sur les prix, et les tarifs imposés ont été abaissés pour de nombreux produits. De bons progrès ont été accomplis également dans la libre circulation des services et des capitaux, domaines où la conformité avec l'acquis devrait être obtenue en temps voulu. Les lois sur la libéralisation partielle des marchés énergétiques sont en préparation, la politique industrielle montre un alignement satisfaisant et le commissaire aux aides publiques a été nommé. Le gouvernement compte libéraliser le secteur des télécommunications; la loi instituant une instance réglementaire a été adoptée. En matière de normalisation et de certification, la marque communautaire a été introduite récemment; l'Association des entreprises certifiées "ISO 9000", tout juste établie, s'emploiera à en promouvoir le certificat.

La réforme fiscale est encore en cours de discussion, et il importe de définir une approche crédible et cohérente de l'assainissement budgétaire afin de garantir la stabilité macro-économique. Les entreprises continuent de voir un obstacle dans certains tarifs et les procédures bureaucratiques, notamment douanières, demeurent une contrainte majeure pour les entreprises européennes exportant vers Chypre. L'abolition du traitement préférentiel dans les marchés publics est une requête ferme des entreprises européennes, de même que la nécessaire libéralisation des transports aériens. Préserver l'attrait de Chypre comme centre d'affaires international est un vrai défi, car l'avantage comparatif de ce pays pour les sociétés offshore sera affecté par les obligations liées à l'impôt sur les sociétés.

Actions recommandées

- ◆ Poursuite de la réduction du secteur public et promotion des privatisations
- ◆ Réduction des déficits de la balance courante
- ◆ Poursuite de la libéralisation du système bancaire
- ◆ Abolition des contrôles des changes qui subsistent
- ◆ Réduction des tarifs imposés et simplification des procédures douanières
- ◆ Réforme fiscale rationnelle et harmonisation progressive de la TVA
- ◆ Abolition du traitement préférentiel dans les marchés publics
- ◆ Préservation de l'attrait du pays en tant que centre d'affaires international
- ◆ Poursuite de la promotion de la normalisation et de la certification
- ◆ Assistance financière à l'adoption des exigences environnementales
- ◆ Libéralisation des transports aériens

FICHE SUR LES PROGRÈS DE L'ESTONIE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de l'Estonie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

Les milieux d'affaires européens souscrivent à l'adhésion de l'Estonie à l'UE. Un consensus existe, parmi les politiciens estoniens, en faveur d'une adhésion à l'UE et à l'OTAN. Le gouvernement estonien a pris l'engagement d'achever les négociations d'adhésion à l'UE en 2002, afin de devenir un État membre de l'Union en 2004.

Selon une étude commandée par la Chancellerie au début de l'année 2002, environ 42 % des interrogés estiment que les Estoniens voteront en faveur de l'adhésion et 21 % sont d'avis que le référendum donnera un résultat opposé à l'entrée dans l'UE. Pour 57 % des interrogés, l'adhésion à l'UE sera bénéfique en fin d'analyse, même si elle doit causer certains problèmes à l'Estonie. Les attentes sont les plus grandes parmi les agriculteurs, les fonctionnaires, les étudiants et les milieux d'affaires.

L'Estonie satisfait aux critères politiques de Copenhague; c'est une économie de marché ouverte, qui fonctionne et est soumise au jeu de la concurrence. Dans le commerce extérieur, la part des échanges avec les États membres de l'UE est proche de 70 %. L'adhésion à l'UE rencontre l'appui d'une grande majorité d'entreprises européennes et nationales opérant en Estonie.

La préparation à l'adhésion avance bien, et l'Estonie devrait être en mesure d'achever toutes les réformes qui subsistent et, ainsi, être prête à rejoindre l'UE en 2004. Du point de vue des entreprises, l'adhésion de l'Estonie ne devrait pas créer de problème.

Actions recommandées

- ◆ L'information du pays tout entier est importante, afin de garantir un appui large et durable en faveur de l'adhésion à l'UE, ainsi qu'une adaptation réussie à l'environnement législatif harmonisé de l'UE. Il faut renforcer la diffusion des informations sur les changements législatifs et les conséquences pratiques pour les entreprises et les citoyens.
- ◆ Malgré l'échéance du délai dans lequel devaient être déposées les demandes de restitution de terrains et habitations à leurs propriétaires d'origine, de nouvelles demandes surgissent encore. Les tribunaux sont très lents à statuer sur ces cas; des projets d'investissement peuvent en être freinés, ce que devrait éviter un prompt traitement des affaires.
- ◆ Les privatisations sont presque achevées. La privatisation complexe du secteur énergétique devrait être terminée de façon transparente et conforme aux décisions prises au sommet de Barcelone.
- ◆ En règle générale, le droit estonien garantit la libre circulation des marchandises et est favorable aux investissements. L'exécution de l'accord ADPIC, y compris la lutte contre la piraterie et la contrefaçon, a été renforcée et la situation s'est considérablement améliorée, mais il reste à faire dans ce domaine.
- ◆ Dans le domaine du tourisme, il serait bon d'intensifier la préparation des entreprises à la période qui suivra la disparition du soutien apporté par les ventes hors taxe dans le trafic de passagers sur la mer Baltique.
- ◆ La fermeture des installations obsolètes de production industrielle a engendré un chômage élevé dans l'est du pays. Cette question devrait être réglée avec fermeté dans les politiques industrielle, régionale et d'investissement.

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA HONGRIE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la Hongrie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

La Hongrie est une économie de marché qui fonctionne et présente toutes les conditions préalables requises pour faire face aux pressions concurrentielles et aux forces du marché au sein de l'Union européenne. Les entreprises de l'UE accueillent favorablement la version révisée du programme national hongrois pour l'adoption de l'acquis, qui doit permettre à la Hongrie d'atteindre le niveau nécessaire de préparation à l'adhésion du pays à l'UE. La Hongrie a réalisé les progrès nécessaires sur la voie de son adhésion à l'UE et a respecté les délais clairs fixés pour l'adoption de l'acquis.

L'économie hongroise est déjà, dans une large mesure, intégrée dans l'économie de l'UE. De très nombreuses entreprises ont mis en place des équipements manufacturiers efficaces par rapport à leur coût, ce qui permet une production compétitive (sur le plan des coûts). La Hongrie présente un cadre macro-économique stable et un environnement économique prévisible. Les milieux d'affaires hongrois coopèrent activement avec le gouvernement à l'élaboration de réglementations compatibles avec l'UE.

Les autorités hongroises ont développé les capacités administratives pour appliquer l'acquis communautaires. La transparence et l'efficacité de l'appareil administratif public sont correctement réglées par le programme national. Le système judiciaire hongrois s'est vu attribuer des ressources supplémentaires afin de traiter de l'interprétation du droit de l'UE. La Hongrie s'étant d'emblée focalisée sur 2002 à l'égard de sa future adhésion, plusieurs périodes transitoires demandées par le pays ne sont plus nécessaires (qualité des eaux, commercialisation de médicaments génériques). En ce qui concerne les procédures douanières, les améliorations constatées sont impressionnantes en termes d'alignement sur l'acquis et de renforcement de la mise en œuvre.

Les milieux d'affaires européens et locaux sont convaincus que la Hongrie sera en mesure de satisfaire aux critères de Copenhague d'ici 2004 si elle poursuit ses efforts. Le nouveau gouvernement hongrois conserve son plein appui à l'adhésion du pays à l'UE.

Actions recommandées

- ♦ L'amélioration des infrastructures - de la construction de routes aux écoles internationales - exige des fonds supplémentaires et une extension aux régions orientales moins avancées.
- ♦ Le succès de l'alignement des PME hongroises sur l'acquis nécessite de poursuivre et étendre le "plan Scéchenyi". Des programmes d'aides d'État devraient également aider les secteurs des services et les sociétés nouvellement établies.
- ♦ La capacité administrative nécessaire à l'application de l'acquis exige une attention renouvelée. Le secteur privé est particulièrement préoccupé, notamment, par le judiciaire (interprétation du droit de l'UE) et l'application cohérente des réglementations aux différents niveaux de pouvoir de l'État et dans les différentes zones du pays.
- ♦ Dans le cas des entreprises réglementées comme l'énergie et les secteurs d'utilité publique, le mécanisme de tarification doit être revu quant à sa conformité à l'acquis communautaire.
- ♦ De nombreuses entreprises ont introduit des normes de santé, de sécurité et d'environnement compatibles avec l'UE. Les infrastructures actuelles exigent toutefois des investissements substantiels et un programme d'adaptation soigneusement réfléchi pour les mesures de mise en œuvre.
- ♦ Plus de transparence et une efficacité accrue de l'appareil administratif public sont de mise, ainsi qu'une meilleure culture du service parmi les fonctionnaires.
- ♦ Il faut garantir l'application cohérente des réglementations aux différents niveaux de pouvoir de l'État.

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA LETTONIE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la Lettonie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

La Lettonie connaît des taux de croissance remarquablement élevés et une intégration économique approfondie, tant avec l'UE qu'avec la Russie, ce qui confère un intérêt croissant à l'adhésion de la Lettonie pour les États membres de l'UE. Du point de vue des milieux d'affaires, la Lettonie poursuit de manière positive sa progression vers la satisfaction des critères d'adhésion. Des améliorations ont été apportées dans les domaines des procédures douanières et d'immigration, de la législation sur les marchés publics, de la lutte contre la corruption et de la consultation des milieux d'affaires par l'exécutif.

Néanmoins, le gouvernement letton doit encore faire l'effort de créer un environnement favorable aux entreprises, cohérent et prévisible pour l'investisseur. Dans les domaines clés intéressant les entreprises, les actions suivantes sont recommandées.

Actions recommandées

- ♦ Il faut améliorer la mise en œuvre de l'acquis dans le domaine de la libre circulation des personnes, en particulier en ce qui concerne les formalités d'immigration.
- ♦ Des efforts devraient être faits pour maintenir un régime clair et cohérent pour les registres des entreprises, les types d'entreprises et leurs structures.
- ♦ L'administration fiscale doit s'employer à repérer et sanctionner correctement les fraudeurs, afin de minimiser les divergences actuelles de compétitivité entre les contribuables respectueux de la loi et ceux qui fraudent le fisc.
- ♦ Il faut s'attaquer aux problèmes douaniers qui subsistent sur le terrain et sont liés à la capacité administrative.
- ♦ Dans le système judiciaire, il faut renforcer les ressources, les infrastructures, les capacités et les compétences.
- ♦ Il convient d'améliorer le niveau de compétence et l'équité dans la fourniture des services municipaux dans tout le pays, ainsi que la responsabilité des municipalités devant leurs électeurs et le gouvernement national.
- ♦ Une réforme de qualité de l'enseignement, en matière de formation professionnelle et de recyclage, est attendue de longue date.
- ♦ La répartition des fonctions au sein du gouvernement doit être améliorée en matière de planification et de coordination des instruments structurels, afin de tirer le meilleur parti possible de l'assistance financière de l'UE et de concevoir un plan fonctionnel de développement régional.
- ♦ Les infrastructures, notamment routières, doivent être améliorées dans les régions.
- ♦ Il faut s'attaquer aux problèmes de corruption qui subsistent, par ex. en assurant que la nouvelle agence anti-corruption est respectée et performante, et en poursuivant et punissant les fonctionnaires corrompus.
- ♦ Un dialogue structuré entre le gouvernement et les milieux d'affaires devrait être soutenu et étendu à de nouveaux domaines tels que le développement des faisceaux.

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA LITUANIE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la Lituanie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

La Lituanie continue à adhérer aux critères de Copenhague d'une démocratie stable et d'une économie de marché de plus en plus ouverte et intégrée dans l'UE.

La Lituanie a entamé, à partir d'une situation relativement désavantageuse, des réformes profondes et parfois douloureuses. Néanmoins, le pays est toujours résolu à engager de nouvelles réformes, dans le cadre de ses efforts pour rejoindre l'UE. La Lituanie a également réussi son rattrapage dans les négociations d'adhésion: à la fin du mois d'avril 2002, 26 chapitres sur 31 étaient clos.

Plusieurs initiatives de réforme ont aiguillonné le développement économique de la Lituanie, qui a tourné son commerce vers les marchés de l'UE, avec succès. L'économie est menée par les exportations, et la Lituanie a atteint en 2001 un taux de croissance de 5,9 % du PIB, tout en maîtrisant l'inflation. Cela est dû, entre autres, au rattachement à l'euro de la monnaie nationale, le litas. Le chômage reste cependant très élevé, ce qui pourrait porter un préjudice grave à l'appui du public à l'entrée du pays dans l'UE.

Les réformes sont bien avancées et mettront la Lituanie sur la bonne voie vers l'adhésion à l'UE. En d'autres termes, de nombreux changements positifs ont été apportés l'année dernière et aucun recul n'a été noté.

Toutefois, il serait bon d'accélérer les réformes, afin de créer un environnement plus attrayant pour les entreprises. Le principal problème réside dans la capacité administrative limitée, ce qui signifie que les législations adoptées ne sont pas toujours mises en œuvre sur le terrain et que les fonctionnaires en font des interprétations différentes. Il en résulte un cadre législatif peu clair, entravant les activités des entreprises - tant étrangères que nationales.

Les problèmes législatifs sont particulièrement manifestes en matière de réglementations douanières et fiscales, où des règles plus uniformes et prévisibles devraient être appliquées. Les tests et certifications sont également un domaine où l'on attend beaucoup, car il présente des problèmes très préoccupants pour le futur fonctionnement du marché intérieur.

Malheureusement, la corruption demeure problématique aux postes-frontières, en relation avec la bureaucratie et le manque de transparence, par ex. dans les marchés publics.

Actions recommandées

- ◆ Mettre davantage l'accent sur les capacités administratives et la formation des fonctionnaires à tous les niveaux
- ◆ Accroître l'implication des milieux d'affaires dans le processus législatif
- ◆ Œuvrer à une administration plus harmonieuse afin de prévenir la corruption
- ◆ Élaborer des législations sans ambiguïté et les mettre en œuvre de manière uniforme
- ◆ Améliorer la transparence des marchés publics
- ◆ Poursuivre les efforts pour un passage des frontières sans heurts
- ◆ Fournir de meilleures informations sur les législations nouvelles
- ◆ Promouvoir la normalisation et la certification, et mener à bien les privatisations et libéralisations encore inachevées

FICHE SUR LES PROGRÈS DE MALTE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de Malte sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

L'adhésion à l'UE demeure la première des priorités politiques du gouvernement actuel, mais le côté "valse-hésitation" des négociations de Malte avec l'UE a alimenté l'incertitude des entreprises à l'égard de l'adhésion du pays.

Les milieux d'affaires souscrivent à l'adhésion de Malte à l'UE, mais d'un point de vue stratégique, à long terme. Ils sont d'avis que Malte doit se moderniser, s'ouvrir au monde extérieur et acquérir l'image et la crédibilité que donnent l'intégration à un groupe plus large. Ils voient dans l'adhésion à l'UE un moyen de rencontrer ces aspirations et de mieux "discipliner" le secteur public.

Actions recommandées

- ♦ Des efforts plus concertés devraient être faits pour assurer une application plus complète de l'acquis communautaire.
- ♦ Parmi les besoins plus spécifiques de Malte avant l'adhésion, la réforme du monopole portuaire demeure de loin la question la plus importante.
- ♦ Au cours de l'année écoulée, des modifications significatives n'ont pas été apportées pour rencontrer les préoccupations à l'égard de l'inefficacité, de la paperasserie et des retards de programmation, des retards douaniers, de la bureaucratie en général et du "clientélisme" dans le secteur public.
- ♦ Les autres enjeux identifiés par le rapport 2001 de l'UNICE (personnel surnuméraire dans le service public, postes doubles, gestion effective des travailleurs du secteur public, fraude à la protection sociale) restent d'actualité. En revanche, les problèmes de perception fiscale inefficace, également identifiés dans le rapport 2001 de l'UNICE, ont été réglés avec succès.
- ♦ L'adhésion à l'UE ne changera rien aux problèmes fondamentaux de l'économie maltaise: surpoids et surcoût du secteur public, qui souffre de paralysie à l'égard des réformes nécessaires. Il s'agit de problèmes internes, qui doivent être réglés par les Maltais. L'adhésion à l'UE ne fait que renforcer l'urgence de leur résolution.
- ♦ À mesure qu'avancent les négociations avec l'UE, la tâche la plus urgente du gouvernement est de mieux communiquer les avantages de l'UE jusque dans le cœur et l'esprit de la population, avant le référendum sur l'adhésion.

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA POLOGNE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la Pologne sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

La Pologne est un partenaire économique majeur pour l'UE. La perspective de l'adhésion approfondira encore la coopération entre les entreprises. Les relations économiques peuvent atteindre leur plein potentiel si la Pologne maintient un climat des affaires général positif, tant pour les entreprises polonaises que pour les entreprises étrangères.

Les privatisations et restructurations économiques devraient bénéficier de l'attention sans faille du gouvernement polonais, qui doit s'attacher particulièrement à l'application cohérente et au respect des règles de la politique de concurrence. Priorité devrait également être donnée à la satisfaction, bien avant l'adhésion, de toutes les obligations énoncées dans l'Accord européen, surtout la suppression des obstacles non tarifaires au commerce qui subsistent.

Dans son dernier rapport de suivi, la Commission réaffirme que la Pologne satisfait aux critères politiques d'une adhésion à l'UE. En ce qui concerne les critères économiques, les entreprises européennes constatent de considérables progrès, mais il reste des efforts à faire pour que l'économie polonaise et, en particulier, les PME polonaises soient compétitives sur le marché unique. Si toutes les conditions sont réunies, les investissements étrangers continueront de contribuer à la croissance économique et à l'emploi.

S'agissant de la satisfaction des critères administratifs, la Pologne devrait aller résolument de l'avant dans son rapprochement législatif de l'UE et dans le développement de structures administratives à tous les niveaux fédéraux. Les entreprises ont besoin de perspectives claires, d'une application et d'un respect cohérents des règles de l'UE.

Actions recommandées

- ◆ Toutes les obligations énoncées dans l'Accord européen devraient être satisfaites selon le calendrier établi, et bien avant l'adhésion.
- ◆ En ce qui concerne les produits industriels et les produits agricoles ayant subi une transformation industrielle, l'application des normes et procédures de certification de l'UE devrait être garantie bien avant l'adhésion. Il convient donc d'entamer immédiatement des négociations formelles sur un protocole à l'Accord européen d'évaluation de la conformité et d'acceptation des produits industriels.
- ◆ De nouvelles mesures devraient être prises en faveur des restructurations économiques et des privatisations, surtout sur les marchés d'infrastructures (transports, énergie) et dans les industries lourdes (aciérie).
- ◆ Les grands projets d'infrastructures publiques (routes, transports, habitations, aéroports, technologies de l'information) devraient être mis en œuvre, en faisant notamment appel aux fonds privés dans le cadre de partenariats public-privé (PPP).
- ◆ L'administration des marchés publics et les appels d'offres devraient être plus transparents.
- ◆ Les dispositions et incitations accordées aux investissements, surtout dans des zones économiques particulières, devraient être compatibles avec le droit de l'UE.
- ◆ Les capacités de suivi et d'application des règles environnementales devraient être renforcées à tous les niveaux fédéraux.
- ◆ Les structures administratives capables d'appliquer et faire respecter le droit de l'UE devraient être développées, de manière à assurer un environnement juridique stable et cohérent pour les investisseurs nationaux et étrangers. Les mesures de lutte contre la corruption devraient être étendues et poursuivies intensément.
- ◆ L'appui du public à l'adhésion à l'UE devrait être renforcé par des actions ciblées du gouvernement et des organisations de milieux d'affaires.

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la République tchèque sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

L'économie tchèque a connu des taux de croissance relativement forts tout au long de l'année 2001, malgré le ralentissement économique mondial, avec des indicateurs économiques donnant une image positive - surtout dans les investissements étrangers directs, qui se maintiennent à des niveaux records. Du point de vue des entreprises, la République tchèque offre un environnement attrayant, où les entreprises peuvent prospérer. Les perspectives encourageantes se reflètent dans les progrès, toujours positifs, de la République tchèque vers la satisfaction des exigences de l'adhésion à l'UE.

Néanmoins, de nouvelles mesures doivent être prises pour mettre en place un environnement des entreprises propice à une croissance économique accrue et pour assurer qu'à la date de son adhésion, la République tchèque entre dans l'UE sans provoquer de distorsion du marché unique. Les questions suivantes sont particulièrement importantes pour les entreprises:

- ♦ renforcement des capacités administratives de la République tchèque;
- ♦ plein respect des règles de l'UE;
- ♦ poursuite de la lutte contre la corruption.

Des progrès soutenus dans ces domaines sont cruciaux pour conférer une base saine à l'adhésion de la République tchèque à l'UE. La satisfaction des exigences ci-dessus dépendra également d'une approche plus cohérente et efficace de la consultation des acteurs par le gouvernement, acteurs dont les entreprises font partie intégrante.

Actions recommandées

Si l'adhésion de la République tchèque à l'UE doit être un succès, il est critique:

- ♦ d'accélérer la réforme du système juridique, notamment au travers d'un meilleur système de tribunaux commerciaux;
- ♦ de mettre en place une administration publique plus efficace, dotée d'un processus amélioré pour l'élaboration et la mise en application des législations et réglementations;
- ♦ d'améliorer la compétitivité de l'économie tchèque par des mesures économiques et réglementaires;
- ♦ de poursuivre la lutte contre la corruption.

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA ROUMANIE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la Roumanie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

La Roumanie demeure le pays candidat à l'UE le moins avancé dans ses négociations d'adhésion. Devenue positive en 2000 pour la première fois depuis plusieurs années, la croissance du PIB (5 %) s'est accélérée en 2001. Si l'environnement macro-économique s'est amélioré, la situation est encore fragile. L'économie de la Roumanie est fortement intégrée à celle de l'UE, puisque 72 % de ses exportations se réalisent avec l'UE et 82 % des importations roumaines proviennent de l'UE.

Le succès de la privatisation de Sidex et de Banca Agricola a renforcé la crédibilité externe de la Roumanie. Le programme RICOP pour l'accompagnement des mesures structurelles (restructurations industrielles et sociales, privatisations) a été débloqué (100 millions d'euros): 65 entreprises sont concernées par ce programme, financé par la Commission européenne.

Sur la libre circulation des marchandises, le gouvernement a introduit en 2001 des restrictions à l'importation concernant des matières premières "stratégiques" (graines de tournesol, ferraille), violant les engagements pris auprès de l'UE et de l'OMC. De même, peu de progrès ont été enregistrés en ce qui concerne la transposition des directives "nouvelle approche" et "approche globale".

Le système financier roumain est insuffisamment opérationnel et ne permet pas de soutenir le développement de l'activité économique et les investissements. Aussi, en pratique, le rapatriement des devises reste problématique en Roumanie.

Pour les aides d'État, aucune nouvelle législation n'a été adoptée. Malgré les progrès, de nombreuses aides restent non notifiées et des programmes d'aides non alignés (taux d'imposition sur les bénéficiaires à l'export, loi sur la promotion des investissements étrangers directs). Tous les secteurs semblent bénéficier d'aides publiques en Roumanie.

Actions recommandées

Pour améliorer l'environnement des entreprises, les IED et les investissements roumains, la Roumanie devrait se concentrer sur les priorités suivantes dans un avenir proche:

- ◆ accélérer la stabilisation macro-économique et financière;
- ◆ intensifier les réformes structurelles, les privatisations et les restructurations, en particulier dans le secteur de l'énergie;
- ◆ améliorer la stabilité, la transparence et la prévisibilité du cadre réglementaire, entre autres en matière de marchés publics et de fiscalité;
- ◆ intensifier les efforts de lutte contre la corruption, ce qui impose une dépolitisation de l'administration et un système douanier fiable;
- ◆ mettre en place un système judiciaire fiable;
- ◆ dynamiser la capacité des administrations de mettre effectivement en œuvre le cadre réglementaire.

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA SLOVAQUIE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la Slovaquie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

La Slovaquie a pu rattraper en peu de temps les plus avancés dans les négociations d'adhésion. Cela fut possible grâce à l'engagement très fort de toutes les parties envers l'adhésion du pays à l'UE, mais aussi grâce à plusieurs concessions accordées par la Slovaquie durant les négociations pour réduire les domaines conflictuels (surtout les périodes transitoires).

Pendant, cette course à l'adhésion implique également des efforts considérables de la part des autorités locales et des problèmes se posent à l'égard de la capacité effective des instances officielles à mettre en œuvre de nouvelles règles et procédures.

Par conséquent, les instruments de l'UE doivent être appliqués avec grand soin, afin d'assurer que les fonds et politiques sont adaptés aux besoins du pays et à ses capacités administratives. Plusieurs scandales de corruption ont éclaté récemment en rapport avec les fonds de l'UE, et les plaintes pour corruption et mauvaise gestion publique sont communes, d'après les entreprises. Il serait fort peu souhaitable de gâcher l'image de l'élargissement et du pays en général du fait de déficiences dans les procédures de financement, qui permettent trop aisément forfaitures et détournements des fonds.

Actions recommandées

Les entreprises présentes en Slovaquie se montrent positives quant au degré de préparation du pays à l'élargissement. Le message est que, pour des raisons politiques et économiques, mais également pour des motifs de morale publique, l'adhésion devrait se faire aussi tôt que possible. Toutefois, une attention particulière devrait être attachée à des domaines particulièrement sensibles, notamment:

- ♦ l'amélioration du fonctionnement du système judiciaire, y compris par une formation renforcée et par la création d'incitations spéciales à l'intention du personnel des tribunaux et des magistrats;
- ♦ la mise en œuvre effective de l'acquis, qui exige une formation renforcée des fonctionnaires et une meilleure cohérence dans l'interprétation des législations dérivées;
- ♦ l'application du protocole à l'accord européen d'évaluation de la conformité et d'acceptation des produits industriels, ainsi que l'harmonisation des normes;
- ♦ la révision du code fiscal et une interprétation plus favorable aux entreprises de l'acquis fiscal;
- ♦ l'amélioration des droits des créanciers;
- ♦ la simplification des procédures douanières.

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA SLOVÉNIE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la Slovénie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

La Slovénie satisfait aux critères politiques de Copenhague. Le pays a réalisé ces dernières années des progrès significatifs vers le renforcement et l'amélioration de la stabilité institutionnelle, garante de la démocratie, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme.

Dans son désir incontestable de rejoindre l'UE, son principal partenaire commercial, la Slovénie a engagé les négociations et, fin avril, clos provisoirement 26 des 29 chapitres de l'acquis.

La Slovénie est une économie de marché qui fonctionne et présente plusieurs avantages: une main-d'œuvre bien éduquée et formée, un faible niveau de chômage, une productivité relativement élevée, de forts investissements, une orientation vers les exportations et des infrastructures bien développées. La libéralisation des prix se poursuit, de même que celle des politiques commerciales, et le marché se caractérise de plus en plus par la concurrence. En mettant en œuvre les réformes restantes, qui visent à améliorer la compétitivité, la Slovénie sera prochainement en mesure de faire face aux pressions concurrentielles et aux forces du marché au sein de l'UE.

La dynamique macro-économique est favorable, ainsi que l'indiquent une croissance du PIB, une baisse du chômage et une diminution des déficits, budgétaire et des opérations courantes. L'inflation demeure cependant une préoccupation.

En général, la Slovénie a bien avancé dans la transposition et la mise en œuvre de l'acquis. Il faut noter plus particulièrement les progrès significatifs réalisés dans les domaines du droit des sociétés, des transports, du commerce de marchandises, de services et de capitaux, des douanes, des opérations de paiement, du contrôle financier, de l'énergie et des télécommunications. La Slovénie a adopté les réglementations adéquates en matière d'emploi de ressortissants étrangers, la nouvelle loi sur l'emploi se trouve en phase de dernière lecture au parlement et la procédure d'adaptation réglementaire a été lancée pour ce qui est de la protection des consommateurs.

D'importants progrès ont également été accomplis dans les réformes du système judiciaire. Des améliorations ont été apportées dans l'administration, notamment en matière de libre circulation des marchandises, de télécommunications et de contrôle financier interne. La Slovénie a respecté ses obligations à l'égard de la transformation des boutiques hors taxe.

Actions recommandées

- ◆ Ajuster les politiques monétaire et budgétaire pour permettre d'abaisser le taux d'inflation
- ◆ Accélérer la privatisation des entreprises, surtout celles qui sont encore la propriété de l'État
- ◆ Libéraliser le système bancaire et celui des assurances
- ◆ Améliorer l'appui financier et l'assistance d'experts pour les PME
- ◆ Améliorer l'environnement général pour des investissements étrangers directs renforcés
- ◆ Simplifier et raccourcir les procédures administratives, surtout douanières et fiscales
- ◆ Assurer la mise en œuvre transparente et uniforme des réglementations
- ◆ Assurer la bonne supervision et mise en œuvre des réglementations par les organismes d'État (inspections)
- ◆ Accélérer les procédures légales
- ◆ Réduire les dépenses publiques et les contrôler plus efficacement

FICHE SUR LES PROGRÈS DE LA TURQUIE SUR LA VOIE DE L'ADHÉSION À L'UE

La présente fiche est une synthèse de l'évaluation complète, réalisée par la task force de l'UNICE sur l'élargissement, des progrès de la Turquie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Elle condense le point de vue des milieux d'affaires sur les principaux problèmes qui subsistent dans ce pays et résume leurs recommandations.

Évaluation générale

La Turquie a le statut de pays candidat à l'UE depuis le Conseil européen d'Helsinki (1999). Des négociations n'ont pas été formellement engagées avec la Turquie, étant donné que ce pays ne satisfait pas encore aux critères politiques. Le Conseil européen de Laeken, en décembre 2001, a cependant indiqué que la Turquie avait progressé vers la satisfaction des critères politiques fixés pour l'adhésion, notamment grâce à la récente modification de sa constitution. Cela rapproché la perspective d'une ouverture de négociations d'adhésion avec la Turquie. Néanmoins, en vertu de l'union douanière, la Turquie a déjà adopté une partie de l'acquis communautaire. Des travaux sont en cours pour la libre circulation des services.

Les deux crises financières, qui ont affecté la Turquie en novembre 2000 et février 2001, ont largement contribué à détériorer la situation macro-économique. La gravité de la situation économique a toutefois poussé l'Assemblée nationale turque à adopter un programme ambitieux de réformes structurelles, qualifié de succès par le FMI au début de 2002. En 2001, les exportations turques vers l'UE représentaient 52 % des ventes totales de la Turquie et les importations turques en provenance de l'UE s'élevaient à 45 % du total de ses achats.

Le niveau des investissements étrangers directs reste très faible en Turquie. Il s'explique par la volatilité élevée de la monnaie turque et du marché boursier. Les lourdeurs administratives du système judiciaire (nombreuses démarches, conflits entre différentes autorités, lenteurs, corruption importante), ainsi que la complexité du régime fiscal, restent toutefois des freins importants à l'investissement étranger. Le gouvernement turc vient d'adopter une nouvelle législation visant à régler ces problèmes et à promouvoir les investissements étrangers directs en Turquie. Il a également institué une agence de promotion des IED.

Actions recommandées

- ◆ Encourager la stabilité macro-économique et améliorer l'environnement des affaires
- ◆ Assainir le système financier
- ◆ Poursuivre les réformes structurelles et les privatisations, en particulier dans le secteur énergétique
- ◆ Développer le cadre réglementaire lié aux marchés publics
- ◆ Simplifier les procédures et les régimes fiscaux et douaniers
- ◆ Accentuer l'harmonisation des normes turques et leur alignement sur celles de l'UE, et en permettre la mise en œuvre effective
- ◆ Lutter de manière plus active contre la corruption (douanes, secteur bancaire, etc.)

LISTE DES RAPPORTEURS DE LA TASK FORCE DE L'UNICE SUR L'ÉLARGISSEMENT 2002

- M. Erkki **Auvinen**, Partek Corporation
- M. Michael **Carbine**, International Computers Limited
- M. Werner **Freiling**, MIBA Sintermetall AG
- M. Janis **Grins**, Freja
- M. Edi **Kraus**, Yulon d.d.
- M. Uwe **Krüger**, HOCHTIEF AG
- M. Willem-Jan **Laan**, UNILEVER NV
- M. Dominique **Meillassoux**, Mossley Group
- Mme Lucy **Neville-Rolfe**, Tesco
- M. Vincent **O'Doherty**, Superquinn
- M. Michael **Persson**, DANISCO A/S
- M. Andreas **Polycarpou**, Ideal Group
- M. Bertrand **Vanden Abeele**, Suez

Rue Joseph II, 40/4 - B-1000 Bruxelles
Tél.: 32 2 237 65 11 - Téléc.: 32 2 231 14 45
Adresse électronique: main@unice.be

www.unice.org

UNICE est * le porte-parole officiel des entreprises européennes vis-à-vis des institutions de l'UE
* composée de 34 fédérations de l'industrie et des employeurs appartenant à 27 pays européens